



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN (SIMAU)

Résultats N°049/SIMAU/DG/DT/DJ/ASPM du 02 novembre 2020

RESULTATS D'EVALUATION DES OFFRES

AUTORITE CONTRACTANTE : Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU)

OBJET : Attribution provisoire de Marché relatif à la mission de contrôle technique des travaux de construction du Pôle Agroalimentaire de l'Agglomération du Grand-Nokoué à Abomey-Calavi

FINANCEMENT : Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU)

1- RESULTATS D'EVALUATION

N°	Consultants	Notes	Rang
1	SOCOTEC AFRICA	83,41/100	2ème
2	QUALICONSULT WEST AFRICA	88/100	1ier
3	COTEXA SAS	82,15/100	3ème

2- ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Le Cabinet QUALICONSULT WEST AFRICA, classé premier à l'issue de l'évaluation des offres, a été retenu attributaire provisoire pour la mission de contrôle technique des travaux de construction du Pôle Agroalimentaire de l'Agglomération du Grand-Nokoué à Abomey-Calavi pour un montant toutes taxes comprises de **Cent quatre-vingt-sept millions trois cent quinze mille quatre-vingt-un (187 315 081) Francs CFA** et pour un délai d'exécution fixé à vingt (20) mois.

Fait à Cotonou, le 02 novembre 2020

Le Directeur Général

Moïse Achille HOUSSOU

